

INTERREG V A Grande Région

France, Allemagne,
Belgique, Luxembourg

Programme de coopération transfrontalière

Mis à jour le : 09/12/2022

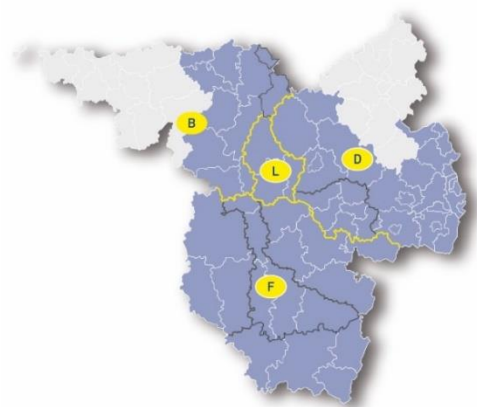
Le programme INTERREG V A Grande Région soutient des projets de coopération transfrontalière entre acteurs locaux et régionaux issus des territoires qui composent la Grande Région, un espace rassemblant quatre États-membres de l'Union européenne, cinq régions, et trois langues (allemand, français, luxembourgeois).

La stratégie du programme est construite autour d'un triptyque « emploi / développement territorial / économie » qui place le soutien à l'emploi sur le marché du travail grand-régional au cœur des priorités.

Les projets se caractérisent toujours par une mise en œuvre conjointe d'actions transfrontalières et une gestion en français et en allemand. La durée d'un projet est généralement de trois ans.

Budget Total 233 M€ – Taux de cofinancement FEDER 60%

Interreg 
Grande Région | Großregion
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung



Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?

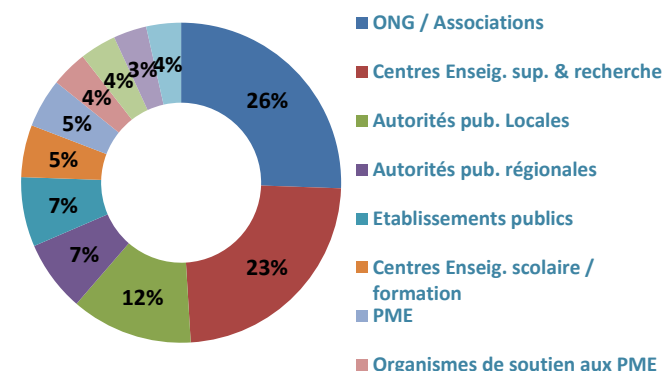
	OT 1 : Innovation	OS 8 : Renforcer les coopérations transfrontalières dans le domaine de la R+D en vue de faire de la Grande Région un territoire d'excellence
	OT 3 : Compétitivité PME	OS 9 : Favoriser les capacités d'innovation des acteurs économiques au service de la compétitivité de la Grande Région
	OT 6 : Environnement	OS 3 : Atteindre un état de conservation favorable du milieu naturel
	OT 8 : Emploi, mobilité	OS 4 : Renforcer la valorisation culturelle et touristique du patrimoine
	OT 9 : Inclusion sociale, Santé	OS 5 : Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement économique et territorial de la Grande Région
		OS 1 : Augmenter l'employabilité et faciliter l'accès à l'emploi frontalier
		OS 2 : Améliorer l'offre en matière de mobilité durable pour faciliter le déplacement des travailleurs frontaliers et des apprenants
		OS 6 : Améliorer l'offre concertée en matière de soins et de prévention
		OS 7 : Améliorer l'offre transfrontalière de services et d'équipements socialement inclusifs

Où en est la mise en œuvre du programme ? (situation au 09/12/2022 en Millions d'€)

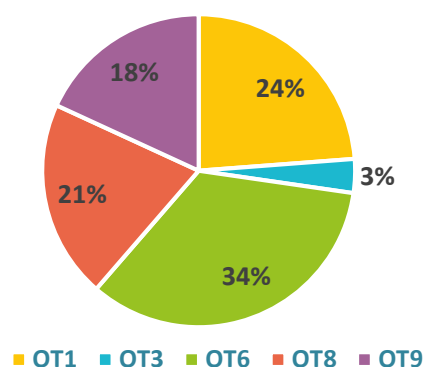
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*	Dont Chef de File FR
OT 1 : Innovation	41,90	25,15	33,5	133,16%	19	35	6
OT 3 : Compétitivité	13,98	8,39	4,92	58,76%	5	12	2
OT 6 : Environnement	73,39	44,00	47,97	108,95%	20	46	4
OT 8 : Emploi, mobilité	52,11	31,27	28,87	92,33%	17	32	9
OT 9 : Inclusion sociale, Santé	38,70	23,22	25,54	109,99%	45	59	17
Total (hors assistance technique)	220 M€	132 M€	140,8M€	106,62%	106	184	38

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

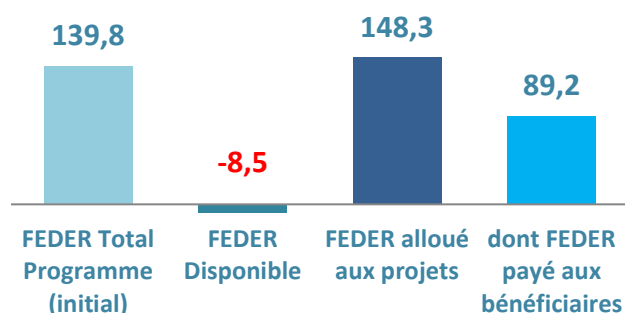
Qui sont les bénéficiaires des financements ?



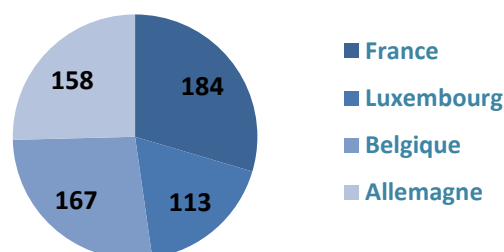
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 09/12/2022 ?



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (situation au 09/12/2022 (en Millions d'€))



Répartition des bénéficiaires par pays participant



Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement INTERREG V A Grande Région




Le programme INTERREG V A Grande Région est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du programme. Les projets doivent réunir à minima 2 partenaires situés dans les régions et départements d'au moins 2 pays de la zone éligible. Cependant, une structure transfrontalière (bénéficiaire unique) peut également porter et réaliser, seule, un projet INTERREG V A Grande Région.

Le dépôt des dossiers se fait via des appels à projets ouverts régulièrement, se déroulant en 2 phases :

- Phase 1 : dépôt d'une fiche synthétique présentant les principales informations sur le projet envisagé
- Phase 2 : Instruction de la fiche synthétique. Si les autorités partenaires du programme estiment que le projet correspond aux objectifs du programme, les opérateurs sont invités à déposer une demande de concours complète.

À ce stade de mise en œuvre, **5 appels à projets et 1 appel à microprojets ont été complétés.**

Les projets emblématiques du programme INTERREG V A Grande Région

<p>Projet : Pierre sèche</p> <p>Les murs en pierre sèche dans la Grande Région, premières pierres d'une filière à haute valeur patrimoniale, naturelle et paysagère</p>	  <p>Interreg  Grande Région Großregion Pierre sèche Trockenmauern <small>Fonds européen de développement régional Europäischer Fonds für regionale Entwicklung</small></p>
<p>Chef de file : Parc naturel des deux Ourthes (BE)</p> <p>Budget total : 2 275 046 €</p> <p>Subvention FEDER : 1 277 515 €</p> <p>Durée : 01/09/2016 – 30/06/2022</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none">- Parc naturel régional de Lorraine (FR)- Natur&Emmwelt – Fondation Hellef fir d Natur (LU)- Parc naturel Mëllerdall – Syndicat Mullerthal (LU)- Parc naturel Haute Sûre – Forêt d'Anlier (BE)- AWaP – Agence wallonne du Patrimoine (BE)- ABPS – Artisans bâtisseurs en Pierres sèches (FR)
<p>Objectif Thématique : 6 - préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources.</p> <p>Priorité d'Investissement : 6(c) - en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel.</p>	
<p>Le Projet</p> <p>Le projet « Pierres sèches » met en valeur la diversité du patrimoine en pierre sèche le territoire étendu entre la Wallonie, le Luxembourg et la Lorraine en visant trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Améliorer la biodiversité par un inventaire des murs existants et une meilleure connaissance de la faune et flore spécifique ;- Réouvrir certains paysages enfrichés par des travaux de restauration sur des murs en pierre sèche pour structurer le paysage ;- Développer et dynamiser la transmission du savoir-faire de la construction en pierre sèche dans la Grande Région, par la promotion de formations d'initiation ou professionnalisantes, d'activités pédagogiques en milieu scolaires et parascolaires. <p>Par ailleurs, le projet a permis la reconnaissance du savoir-faire de la pierre sèche comme patrimoine immatériel.</p>	
<p>Eléments clés</p> <ul style="list-style-type: none">- Inventaires techniques et scientifiques (9) sur la biodiversité abritée par les murs en pierre sèche ;- Publications (8), concours photo, stands de promotion lors des Journées du patrimoine ou festives, articles de presse, reportages ou posts sur les réseaux sociaux ;- 38 chantiers mur en pierre sèche, soit près de 1000 m² de murs restaurés par 12 entreprises ;- 71 chantiers de formation soit près de 600 stagiaires dont une soixantaine de jeunes internationaux ;- 3 formations qualifiantes longues pour 12 professionnels obtenteurs d'un Certificat de Qualification Professionnelle "Ouvrier professionnel en pierre sèche" ;- Journées et voyages d'études, 4 webinaires et une semaine de rencontre entre les formateurs des trois pays- 6 sites paysagers restauraient via la restauration des murs, le défrichage, des plantations, l'installation de panneaux didactiques et de bancs ;- 25 projets pédagogiques, 56 classes touchées, 500 personnes sensibilisées via 175 jours d'initiation ponctuels et d'assistance technique ;- Reconnaissance du savoir-faire de la pierre sèche comme patrimoine immatériel ;	

Les enjeux

La Grande Région est géographiquement à l'écart des principaux territoires dynamiques de la pierre sèche. L'association des trois versants a permis une réflexion poussée et l'émergence d'une filière prometteuse (la demande réalisée au travers des actions du projet stimulant une offre de qualité), mais il reste encore du travail pour que celle-ci existe concrètement.

Le différentiel de prix ou moyens entre le Luxembourg et les autres territoires est à double tranchant pour les chantiers : d'une part cette richesse stimule le marché, mais de l'autre elle peut absorber les compétences au détriment des bassins moins attractifs.

Si l'enjeu commun d'abandon de la pierre sèche existe dans toute la Grande Région, des différences locales, notamment le type de pierre, nécessitent des approches spécifiques.

Le projet a permis de développer la notion de professionnalisme de la filière à travers la formation qualifiante, l'échange de bonnes pratiques et des rencontres avec des professionnels.

L'après

Les partenaires souhaitent proposer des activités liées à la pierre sèche. Par ailleurs, les communes des territoires continueront à être sensibilisées pour chercher des subsides externes pour, par exemple, la restauration de murs en pierre sèche.

Les professionnels formés pendant le projet pourront continuer à restaurer des murs et à former d'autres personnes. Le personnel ouvrier formé au sein des communes pourra continuer à restaurer et entretenir les constructions en pierre sèche locales.

Le Luxembourg pourrait mettre en place une évaluation et des formations qualifiantes pour des maçons professionnels. Une réflexion similaire est en cours en Wallonie.

De plus, des formations à la technique en Wallonie ou dans le cadre d'appel à projets futurs sont envisagées.

La reconnaissance du métier de murailleur et la création d'un réseau régional en Wallonie et au Luxembourg, avec des connexions transfrontalières sont envisagées pour développer la filière en Grande Région.

Le saviez-vous ?

Les origines des murs en pierre sèche se situent dans les périodes les plus reculées de l'histoire, dès lors que les hommes ont commencé à aménager, domestiquer leur territoire en ramassant, extrayant et réemployant le matériau disponible le plus répandu : la pierre.

Personne contact : Amandine Schaus – Coordinatrice Projet Pierre sèche - amandine.schaus@pndo.be

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur [Pierre sèche](#)

[Facebook](#)

En savoir plus sur le programme - Contacts :

<p>Autorité de Gestion Adresse : GECT Autorité de gestion Programme Interreg V A Grande Région c/o Ministère du Développement durable et des Infrastructures 4, Place de l'Europe L - 1499 Luxembourg</p>	<p>Secrétariat Conjoint Tél : +352 24780122 Mail : info@interreg-gr.eu Adresse : Maison de la Grande Région 11, Boulevard J.-F. Kennedy L-4170 – Esch-sur-Alzette</p>	<p>Autorité Nationale : Région Grand Est Tél : 03 87 61 68 78 Mail : jade.porcherot@grandest.fr Adresse : Région Grand Est Site de Metz Place Gabriel Hocquard BP 81004 - F-57036 METZ Cedex 1</p>
<p>Département de la Moselle Tél : 03 87 37 57 29 Mail : sophie.valette@moselle.fr Adresse : Département de la Moselle 1, Rue du Pont Moreau BP 11096 F-57036 METZ Cedex 1</p>	<p>Département de la Meurthe-et-Moselle Tél : 03 83 94 59 43 Adresse : Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle 48, Esplanade Jacques-Baudot CO 90019 - F-54035 NANCY Cedex</p>	<p>Département de la Meuse Tél : 03 29 45 78 64 Mail : Samuel.trinquesse@meuse.fr Adresse : Département de la Meuse Place Pierre-François GOSSIN BP 50514 F-55012 BAR-LE-DUC Cedex</p>